NUMERO 2

ANNEE 2023

Vivre à Manom

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

manom

Vivre à Manom

Responsable de la communication
Marie-Laurence HERFELD

Rédactrice
Célia MANGIN

Crédit Photo
Marie-Claire GOMILA
Membres commission communication

MAIRIE DE MANOM
68 Grand Rue
03 82 53 63 64
mairie.manom@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi
de 10h à 12h
de 13h30 à 16h30

www.mairiedemanom.fr

Sommaire

3 Mot du maire

4> 11 Ca bouge à Manom

12>14 Vie associative

15>16 Projets

17> 18 Infos

19 Etat civil

Page de couverture :
photo Virgile ARCELLA 03 juin 2023
Culture de lin

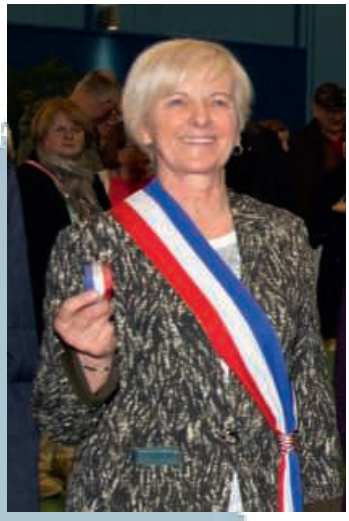

Mot du maire

Chers Manomoises, chers Manomois,

C'est avec plaisir que je vous présente le nouveau numéro de Vivre à Manom.
Vous y trouverez les moments importants qui ont marqué la vie de la Commune en ce début d'année.

En mars, c'est le double grand chantier de construction des vestiaires foot et de réfection de la salle Arnaud de BERTIER qui fut officiellement inauguré en présence de tous les partenaires du projet. Une manifestation sympathique, honorée par la présence de nombreux élus du territoire et les représentants des associations manomoises.
Début juin, élus, parents et enfants se sont retrouvés dans le cadre champêtre de l'aire de jeux pour inaugurer la Place des Vocations. Soleil, glaces, musique, spectacle et sucreries, tous les ingrédients étaient réunis et la fête fut belle !
Ces cérémonies officialisent l'achèvement de deux grands projets structurants pour la commune. Mais ces derniers mois ont aussi été mis à profit pour travailler sur une reconversion du bâtiment communal situé face à la mairie. Ce nouveau projet nommé l'Espace Majorelle devra s'insérer de manière qualitative sur la place actuelle et préserver les places de stationnement.
A l'heure où je vous écris ces quelques lignes, notre département connait un niveau de sécheresse exceptionnel. Durant cette période estivale qui s'annonce difficile en terme de partage de l'eau, je ne peux que vous encourager à avoir une utilisation modérée et respectueuse de notre ressource en eau. Je vous informe par ailleurs que la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville subventionne l'achat de récupérateur d'eau à hauteur de 30€ qui peut se cumuler avec la subvention communale de 50 €.

Le ciel radieux de l'été laisse entrevoir la vie en extérieur avec des moments de convivialité lors de nos fêtes de famille ou entre amis. Afin de permettre à chacun d'entre nous de bien profiter de ces belles journées, nous avons pensé rappeler en page 18 quelques règles évidentes permettant à chacun de faire attention à autrui ! Elles ne sont en rien contraignantes. Respecter des règles de vie collective en ajoutant une dose de bon sens et de respect dans nos comportements permet à rendre notre commune agréable pour tous.
Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de vivre un excellent été dans un cadre agréable et dans le respect des autres.
Je vous invite à nous retrouver le 14 juillet à l'occasion de la fête nationale.
Dans cette attente, profitons du bonheur de vivre à Manom !

Marie-Laurence HERFELD
Maire

L'inauguration du complexe sportif : le feu vert tant attendu des sportifs !

Des études à la réalisation, il aura fallu du temps. Après 5 années de travaux, perturbées par la pandémie du Covid 19, le complexe sportif Arnaud de Bertier a été inauguré officiellement vendredi 17 mars 2023.

Les travaux motivés par la réalisation de nouveaux vestiaires dédiés à l'activité football concernaient aussi la mise aux normes PMR, le rafraichissement de l'entrée, l'agrandissement de la cuisine sans oublier la rénovation des sanitaires et des vestiaires de la salle Arnaud de Bertier.

L'inauguration du complexe sportif Arnaud de Bertier rénové s'est déroulée en présence de Patrick Weiten, président du Conseil départemental, Isabelle Rausch, députée, Jean-Marie Mizzon, sénateur, Pierre Cuny, président de la CAPDFT, les maires des communes membres, Jean Klop, maire honoraire, Christophe Sollner, président du district mosellan de la Ligue Grand Est de Football.

Le maire a fait visiter les locaux aux élus et à tous les représentants des associations de la ville, invités à cette manifestation.

- Dans son discours, le maire a remercié les différents partenaires qui ont soutenu financièrement ce projet. L'état a versé 285 540 €, le département 220 000 €, la Région Grand Est 125 000 € et la Ligue de football 20 000 €. Il reste à charge pour la commune, en fonds propres, la somme de 905 644 €.
- Un ensemble de travaux de renforcement de la charpente sont à réaliser. Ceux-ci ont débuté mi juin et devront durer un mois environ.

A la suite des différentes interventions officielles, les jeunes joueurs espoirs et l'élite de l'équipe de tennis de table ont tapé la balle devant le public plutôt surpris par les performances des uns et des autres.

La cérémonie s'est achevée en chansons grâce aux choristes de La Pastourelle qui nous ont fait le plaisir d'apporter la touche musicale aux festivités.

La place des Vocations en fête ...

Projet de réaménagement de la Place des Vocations réalisé

Tous les enfants des écoles communales avaient été invités à fêter l'ouverture officielle du nouvel espace de la Place des Vocations située face au cimetière communal.

C'est en effet, dans le cadre de sa politique de qualité de vie, que la municipalité a totalement redessiné cette grande place.

L'inauguration a eu lieu samedi 3 juin 2023 en présence de Rachel Zyrovnik, conseillère départementale.
Élus, parents et riverains ont pu apprécier en ce bel après-midi ensoleillé, le cadre agréable et ombragé de l'aire de jeux, la qualité des structures, la variété des jeux proposés aux grands comme aux petits.
Pour l'occasion, les enfants ont reçu des sachets de goodies et ils ont pu assister à un spectacle de magie.
Après les discours de circonstance, chacun a été invité à partager le verre de l'amitié.

Foire aux plantes 2023

Une première !

Pour sa première édition, la municipalité a organisé sa 1ère foire aux plantes le dimanche 23 avril au centre du village. Plusieurs horticulteurs étaient présents et ont donné une touche multicolore à la place de la Libération ainsi que de la décoration extérieure. Un atelier de rempotage gratuit, animé par Franck HEIM, professionnel, a permis à chacun de repartir avec son replant.
Rendez-vous l'année prochaine !

Un dimanche au jardin

L'instant jazz à Manom

Mike Reinhardt, guitariste de jazz s'est produit dimanche 14 mai, dans le jardin des Ombrières. Entouré de Benji Winterstein à la guitare rythmique et du contrebassiste Thierry Chanteloup, ils nous ont offert un après-midi musical avec des compositions et des interprétations de grands standards. Cet évènement musical a réuni bon nombre de mélomanes ravis de ce spectacle.

Le Club Photos Thionville Yutz a également fait son exposition annuelle au Foyer Socioculturel et pour une première fois a exposé de manière permanente des clichés de la faune et la flore manomoises dans le Jardin des Ombrières.

Les voisins en fête !

Avec la venue des beaux jours, la fête des voisins a été célébrée dans plusieurs quartiers manomois.

Rue de Schifflange / Boucle Michel Rodange

Rue du Kem

Rue Ambroise Thomas / Rue Louis Bertrand

Rendez - vous gourmand

Les Manomois toujours au rendez - vous !

Au cours de la soirée du vendredi 16 juin, le Rendez-vous gourmand a connu son succès annuel; réunissant le soleil, bonheur et exposants gourmands ! La traditionnelle calèche a ravi les plus jeunes et l'ambiance musicale a fait bouger les participants entre deux dégustations.

Manom Plage : 3ème édition

Les pieds dans le sable

Pour la troisième année, un terrain de sable a été mis à la disposition des élèves de l'école Moselly ainsi qu'aux associations manomoises. Le soleil a permis aux petits et aux grands de profiter de ce terrain avec un avant goût de vacances !

Le jardin bucolique

Un coin au vert tout en poésie à découvrir !

Ce petit coin de verdure à l'intersection de la rue des Tilleuls et de la Grand Rue proche de la pharmacie nous offre quelques vers, parsemés dans la verdure de ce jardin bucolique.
Un endroit paisible et calme qui attend les curieux !

Les élèves en vadrouille

Voyages scolaires et sortie de fin d'année ...

Au cours de la semaine du 27 mars au 1er avril 2023, quatre classes de l'école Moselly (CE2 de Mme Mazoyer et de M. Bartolomucci, CE2/CM1 de Mme Stawarz, CM1 de Mme Tabillon et CM2 de M. Schneider) sont parties en séjour de découverte "Mer et Patrimoine" en Bretagne, au centre VTF "Ker Bélen" de Riec-sur-Bélon, Finistère sud.

Au programme, pêche à pied, promenade dans la Ville-Close de Concarneau, découverte du village de chaumières de Kerascoët et de la plage de Tahiti, de Pont-Aven, cité des peintres, et de son histoire, excursion en Pays Bigouden avec visite des coulisses de la criée au port du Guilvinec, du musée de la pêche Haliotika, du phare d'Eckmühl et de la pointe de la Torche, promenade en mer, ...

Une bien belle semaine et de beaux souvenirs qui resteront gravés dans la mémoire des 85 écoliers manomois et de leurs accompagnateurs !

Au mois d'avril, les élèves de l'école maternelle se sont rendus à la maison de la nature à Montenach. Ils ont fait des ateliers sur les petites bêtes.

Du 24 au 26 mai, les classes de CP-CE1 et CE1 de mesdames Verschaffel et Hosy sont allées en séjour nature à Vigy près de Metz. Au programme des activités sur la nature : la mare, le jardin, la forêt et la ferme.

Merci aux parents, à la mairie et au conseil général pour leur avoir permis toutes ces aventures.

Le LAM a fêté ses 20 ans !

Le mardi 16 mai, l'association Loisirs Accueil Manomois a fêté ses 20 ans.
Près de 300 personnes - parents, enfants, salariés du LAM, membres de l'association, partenaires et élus de la commune - étaient rassemblés au gymnase de Manom pour célébrer cet anniversaire.
Pour l'occasion, les enfants ont présenté une pièce de théâtre et un spectacle de danses dans le cadre des ateliers proposés par la structure.

Lancée en 2003 par la mairie de Manom et une poignée de bénévoles, l'association propose un service de périscolaire et d'accueil de loisirs aux enfants qui a su développer de nouveaux services au fil du temps.

Afin de marquer cette nouvelle étape, l'association a organisé un concours de dessin auprès des enfants et adolescents afin qu'ils proposent un nouveau logo pour le LAM.
Bravo à Léo Petitjean, adolescent de 11 ans qui a remporté le prix !

Loisirs Accueil Manomois

Animations estivales programme 2023

Pour les enfants de 6 à 12 ans

L'animation sportive cet été se déroulera du lundi 10 au vendredi 21 juillet et du 31 juillet au 18 août. Au programme de nombreuses disciplines : athlétisme, handball, tennis de table, tennis, hockey, frisbee, badminton, .. mais aussi des sorties pour faire de la voile, du golf, du poney, vélo, piscine, ..
Activités réservées aux jeunes Manomois à partir de 6 ans.

Renseignements et inscriptions au gymnase de MANOM à partir du lundi 10 juillet 10h.

Le Printemps de la Pastourelle

En chanson !

Mi-mars, la Pastourelle a apporté sa touche musicale lors de l'inauguration du complexe sportif Arnaud de Bertier.
Le 16 avril dernier, les choristes ont convié leur fidèle public à venir fêter en chansons l'arrivée du printemps.
Le gymnase a fait salle comble pour l'occasion !

La chorale Barytenbas de Bouzonville a animé la première partie de cet après-midi. Le public a particulièrement apprécié ce chœur d'hommes, son répertoire varié et ses interprétations à quatre voix. Après un entracte gourmand et désaltérant, la Pastourelle a pris le relais pour occuper la scène dans ses tenues printanières et colorées, sous la direction de Joseph Domanti. Les applaudissements nourris de l'auditoire ont été une belle récompense pour les choristes manomois qui prépareront dès la rentrée leur prochain concert de Noël programmé le 16 décembre 2023.

Rappel : La Pastourelle est toujours en recherche de nouveaux choristes, hommes prioritairement.
Vous êtes les bienvenus !

Danses de salon

Vide grenier a but caritatif

Le 8 mai 2023, les sections Danses de Salon et Tango argentin de l'association Mercredi Loisirs ont organisé un vide-grenier. Ce dernier a remporté un vif succès. Les bénéfices ont permis à l'association de remettre un chèque de 100€ au Téléthon et de 350€ à l'association 'STOP à la maladie de Charcot'. Cette association, créée par Maxime FOUQUET atteint de cette maladie, a pour but de soutenir la recherche, d'accompagner les malades dans leurs besoins et de faire connaître cette maladie.
Le prochain vide-grenier aura lieu le 12 novembre 2023.
A vos agendas !

3ème âge

Fin de saison

En cette fin de mois de Mai 2023 le Club 3ème Age a clôturé la cession 2022-2023, par l'organisation d'un barbecue au grand enthousiasme des participants. Nous remercions Madame Le Maire par sa présence et bien sûr la présidente et tous les bénévoles actifs pour leur travail accompli.

La rentrée du Club 3ème Age est prévue le 07 septembre 2023.

Nous accueillons les nouveaux et anciens membres dans la joie et la bonne humeur.

Association avicole

Une nouvelle adhérente !

Le dimanche 24 avril s'est tenue l'assemblée générale de l'association avicole de Manom. A cette occasion le président a accueilli un nouveau membre en la personne de Louna Grosmangin, une jeune demoiselle de 10 ans qui élève des lapins de race "Géant des Flandres".
Bienvenue à elle !

La Carpe

Concours de pêche à la truite

Comme tous les ans le jeudi de l'Ascension était attendu par les amateurs de pêche à la truite. Et comme depuis 40 ans maintenant l'association "LA CARPE" leur avait donné rendez-vous au bord de son étang n°2. Tous les âges étaient représentés avec les 90 pêcheurs que peut accueillir l'étang, coupé en deux par un filet ce jour-là. Les poissons en provenance de la pisciculture Schmitt de Faulquemont n'ont pas mordu chez tout le monde , mais de belles bourriches étaient tout de même à l'arrivée. Les tout petits accompagnés d'un adulte ont eux aussi pu attraper leur truite, et... c'est peut-être le début d'une passion pour certains. Une météo favorable a drainé de nombreux amis et supporters qui ont tous passé un agréable moment en plein air, en profitant du barbecue concocté par les bénévoles de l'association.

Ça bouge à l'EHPAD !

Danses de Salon à l'EHPAD

Le thé dansant organisé à l'EHPAD " Le Prieuré du Thionvillois" en partenariat avec la responsable des sections Danse de Salon et Tango argentin de l'Association Mercredi Loisirs a ravivé les souvenirs et des émotions chez les résidents. L'animatrice à l'initiative de cette prestation, Sylvie ROMANO, a pu remarquer la lumière dans leurs regards et leur joie à travers leurs sourires. D'ailleurs, ils en parlent encore !!
La direction de l'EHPAD, ravie de cette intervention, remercie les danseurs et Malika SIMON, responsable de la section Danses pour cette magnifique représentation.

CCAS

Travaux achevés, salle rénovée et Covid oublié, le CCAS renoue avec la tradition !

Mise en sursis pendant trois années, le **traditionnel repas dansant** vous sera à nouveau proposé en fin d'année. Une invitation à participer à ce formidable moment de convivialité sera adressée aux Manomois âgés de plus de 65 ans. Les aînés de plus de 75 ans, dans l'impossibilité de participer à cette rencontre recevront en compensation un bon d'achat. A votre agenda !

Rendez-Vous Dimanche 19 novembre 2023 à 12h salle Arnaud de BERTIER

Ateliers mémoire

Il va falloir se creuser la tête !

A partir du 21 septembre 2023, un atelier mémoire de 10 séances composées d'une partie théorique et technique sera proposé pour les plus de 55 ans.

Différents thèmes seront abordés : l'importance de la mémoire, comment utiliser au mieux sa mémoire, les différentes mémoires...

Conditions de participation :

- avoir de 55 ans
- s'engager à s'inscrire pour les 10 séances.

Durée : 2h tous les jeudis matins de 09h30 à 11h30 à partir du 21 septembre 2023

Lieu : bâtiment l'Arche - Grand rue à MANOM

Nombre maxi de participants : 14 personnes

Formation gratuite et prise en charge par la CARSAT (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail).

Date limite des inscriptions en mairie le 31/08/2023, par téléphone ou mail :

03 82 53 63 64

mairie.manom@wanadoo.fr

50 ans pour la JSM Tennis de table

Le week-end du 10 - 11 juin, le club de tennis de table a fêté ses 50 ans.

Pour cette occasion, une très belle exposition était visible dans le gymnase retraçant la vie du club avec de nombreuses affiches, photos, articles de presse et divers objets. Ce fut aussi une belle occasion de revoir d'anciens joueurs.

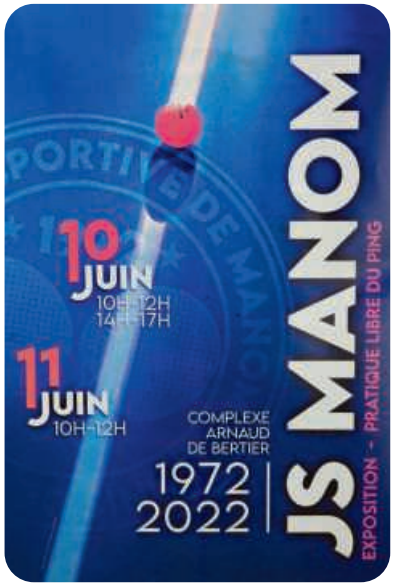

Petit retour en arrière sur l'historique du club.

C'est en 1972, sous l'impulsion de Jean-Luc Hosy et d'un petit groupe d'amis que se crée le club de tennis de table. Le succès arrive très vite. Années après années, les manomois grimpent les échelons départementaux, puis régionaux, pour accéder au niveau national lors de la saison 1979-80. Depuis, les manomois ont toujours évolué à ce niveau soit plus de 40 ans en national !

Avec l'arrivée de la professionnalisation du sport dans les années 2000, le club de Manom ne peut plus prétendre à atteindre les sommets de la hiérarchie française. Malgré tout le club se maintient toujours dans le giron national avec parfois des exploits comme en 2015, où après une phase exceptionnelle, l'équipe réintègre la Nationale 1 soit juste en-dessous de l'échelon professionnel.
Cette saison, le club compte 2 équipes au niveau national, 4 équipes au niveau régional (Grand Est) et 3 équipes en départemental. Il reste quelques compétitions individuelles à disputer en juin puis place aux vacances avant de reprendre en août pour une nouvelle saison ...

Tennis de table

Une première partie de l'année déjà bien remplie pour les manomois avec plusieurs médailles et titres tombés dans leurs escarcelles !

En championnat par équipe malgré la relégation de l'équipe 1 en Nationale 3, Manom possédera toujours 2 équipes au niveau national pour la saison prochaine.

Dans les compétitions individuelles, comme souvent, nos aînés et nos jeunes ont porté haut les couleurs de MANOM.

Angeline Hosy, Rémi Hosy et Pierre Gorini étaient qualifiés aux championnats de France vétérans. Les manomois ont brillé: Angeline et Rémi ont remporté chacun, une médaille de bronze.

Enfin l'équipe, Denis Probst - Rémi Hosy, est devenue vice championne de France lors du championnat de France de la coupe nationale vétérans (50-60 ans).

Nos jeunes pousses ne sont pas en reste!

Ils décrochent deux podiums lors du trophée poussins – benjamins. L'équipe, Théo Picard et Kaan Cengiz, est championne de Grand Est benjamins. Théo Picard a décroché le titre de champion de Moselle benjamins et il a participé avec le Grand Est aux championnats de France des régions. Enfin, lui aussi en raison de ses excellents résultats, il a participé, pour la première fois, aux championnats de France dans la catégorie benjamin où il a atteint les 32e de finale en simple et les 8e de finale en double. Quelle belle expérience pour lui !

Enfin, la traditionnelle soirée spaghetti a fait son retour pour le plus grand plaisir de tous.

Les Manomois invités à une réunion publique

A l'initiative des élus, une réunion s'est tenue publiquement mercredi 17 mai au foyer socioculturel.

Deux sujets importants y ont été abordés :

Le premier concernait le projet de fusion des deux communautés d'agglomération Portes de France-Thionville et Val de Fensch. Le président de la CAPDFT, Pierre CUNY était invité à présenter la proposition. Le moment d'échanges avec le public a permis de répondre à toutes les interrogations et d'apporter une connaissance plus éclairée aux élus du Conseil Municipal qui seront amenés à se prononcer sur cette fusion.

La seconde partie de la réunion fut consacrée à la présentation du projet de l'Espace Majorelle. La réhabilitation de l'ancienne Maison Pour Tous inoccupée depuis 2015 et située face à la mairie, est soumise aux avis des Architectes des Bâtiments de France. A ce titre de nombreuses prescriptions sont à prendre en compte. Le mur de façade côté Grand rue ainsi que les proportions du bâtiment sont à conserver.

A la demande des ABF, le nouveau projet présente une insertion architecturale plus contemporaine côté place de la Libération. L'ensemble de la place est réaménagé et donne accès aux piétons aux quatre pignons de l'immeuble. Au rez de chaussée, il est prévu de créer des cellules commerciales.

Huit logements adaptés de type T2 et T3 seront accessibles par un ascenseur aux deux niveaux supérieurs. Le coût global du projet est estimé à 2,2 Millions d'euros et devrait débuter en 2024.

Rassemblement en soutien aux maires

Ce lundi 3 juillet à midi, les élus de Manom ont pris part au rassemblement "pour un retour à l'ordre" lancé par le président de l'association des maires de France David LISNARD. Tout citoyen était invité à se joindre à ce mouvement.

Un appel lancé après plusieurs jours d'émeutes partout en France suscités par la mort de Nahel lors d'un contrôle de police à Nanterre et surtout après les violences qui ont ciblé le maire de L'Haÿ les Roses.

« Un cap a été franchi dans l'ignominie. » relate le maire dans son intervention,(…) nous voulons ici témoigner notre soutien à tous ceux qui s'impliquent pour que vive notre république. »

Police intercommunale

Bilan d'activités

La commune de Manom partage les services de police intercommunale avec Thionville-Terville depuis 2020.
La présence des agents de police sur notre commune consiste essentiellement à assurer une surveillance et le bon ordre au contact des Manomois et la sûreté notamment aux abords des écoles.
Cependant, les comportements excessifs constatés en particulier sur les axes principaux de la commune, les stationnements de voitures sur les trottoirs gênant la circulation des piétons nécessitent la mise en œuvre d'une politique de contrôles accrus.

Bilan des infractions au code de la route qui causent un risque pour la sécurité et qui ont été verbalisées du 1er janvier au 30 juin 2023 :

- Infractions pour non port de ceinture de sécurité : 8
- Infractions pour non- respect du Stop Rue de Lagrange : 8
- Infractions pour usage du téléphone au volant : 3
- Contraventions pour excès de vitesse : 70 !

« Les bonnes manières font partie du savoir-vivre en société. »

Est-ce démodé de le dire ? Peut-être, mais dans les faits : Passer la tondeuse à l'heure des repas est-ce le bon moyen d'entretenir de bonnes relations de voisinage ? Abandonner les crottes de son chien sur les trottoirs, laisser les poubelles en permanence devant sa porte est-ce le bon moyen de décorer notre ville ?

Voici un rappel de quelques règles évidentes de savoir bien vivre ensemble.

1. Les bruits de voisinage

Rappel du Code de la santé publique Article R1336-5 Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.
L'arrêté municipal relatif à la lutte contre les bruits de voisinage réglemente les horaires pour réaliser des travaux :
·les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
·le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
·le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h
Le non-respect de ces dispositions peut être puni par une contravention de 3ème classe

2. Les déjections canines

Par mesure d'hygiène publique les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal.
A Manom, 25 canisettes sont réparties dans la commune, régulièrement complétées en sachets à déjection et libres d'accès.

3. Pensez à rentrer vos poubelles !

La collecte des ordures ménagères s'effectue en porte à porte tous les lundis.
Il est strictement interdit de déposer des sacs à même le sol. Les bacs devront être sortis sur le domaine public la veille du jour de ramassage à partir de 19h c'est-à-dire le dimanche soir. Ils doivent être remisés le plus tôt possible après la collecte.
N'oublions pas que les bacs occupant l'espace public constituent des nuisances visuelles, voire olfactives, des obstacles au cheminement des piétons et personnes à mobilité réduite Il est donc primordial de rentrer ses bacs au plus vite, dans un souci du respect d'autrui et dans l'intérêt de tout un chacun.

Le maire et l'équipe municipale organisent des réunions de quartier :

Mercredi 30 août - Maison Rouge et Sainte-Marie
Mardi 5 septembre- rue de la Barrière
Jeudi 7 septembre - lotissement Auf Laur et rue de Laur
Mardi 12 septembre - rue des Tilleuls et rue de la Moselle
Jeudi 14 septembre - rue des Jardins
Mercredi 20 septembre - rue du Cimetière, rue de Schifflange

Mariages

FERRARI Sandrine
et ZENDER Roland
1er avril 2023

MARRAMA Lorène et AUSSEL David
7 mai 2023

ORBAN Elise et FRANKLIN Jérémy
22 avril 2023

PRESTAT Marie et GENIQUE Maxime
10 juin 2023

DE LIMA Mélanie et KARMANN Lucas
22 avril 2023

ACLOQUE Léa et
MOUREY Clément
1er juillet 2023

Naissances

OLIVIER Jacinthe
1er janvier 2023

LE LOUARN RONDEAU Justine
28 janvier 2023

KOZIAR Nathaël
31 janvier 2023

SIMON Liam
6 février 2023

FALLETI Mila
1er mars 2023

CATALOGNA Eloïse
31 mars 2023

SIMONIN Lyana
12 mars 2023

ZANUTTINI Adam
14 mars 2023

KREPPERT Raphaël
29 mars 2023

ROUX Nelya
21 mai 2023

VEILLER Lyannah
9 juin 2023

SCHULER Léo
12 juin 2023

Noces d'or

BOHN Marcel et Gisèle
10 février 1973

KIEFFER Jean-Joseph et Monique
27 avril 1973

SCHMIDT Patrick et Sylvie
15 juin 1973

Noces de diamant

BOIVIN Yves et Thérèse
27 avril 1963

SARBIEWSKI Edmond et Marie
26 juin 1963

AGENDA

Ven 14 juil > Fête nationale

Dim 27 août > Fête patronale

6-16 oct > Fête de la Science

Sam 14 oct > Manom'Bières

Dim 19 nov > Repas des seniors

Fin Déc > Fête des Lumières

Manom